

# la baie de Somme libre de sable

## la lettre

[www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr](http://www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr)

Lettre ouverte à Christian Manable, président du conseil général de la Somme

## La sécheresse ne doit pas condamner la baie

Monsieur le président,

*un bateau s'est échoué le 14 avril dernier, à l'entrée du port de Saint-Valery, à marée haute. C'est le plus ancien et le plus habitué des bateaux de ce port.*

*La situation de l'ensablement du chenal maritime de la Somme devant Saint-Valery est identique, en ce début de printemps, à ce qu'elle était l'an passé... en fin d'été. Ne rien tenter aujourd'hui revient à condamner le port dès cet été, toute la baie au-delà. Une solution existe pourtant: employer en chasse le canal maritime, plus exactement le bief créé par les écluses de Saint-Valery, en aval, et d'Abbeville, en amont.*

*La situation actuelle est malheureusement simple. Les pluies du premier trimestre 2012 ont été inférieures de 16,12% à la normale à même période (sources MétéoFrance). L'année 2011 avait déjà été une année déficitaire. Le débit de la Somme s'en ressent, passant de 42m<sup>3</sup>/sec au 1er janvier à 33m<sup>3</sup>/sec au 31 mars, soit 21% en moins (sources HydroFrance). Toutes les alertes ont déjà résonné: pour les nappes aquifères, les cours d'eau, l'agriculture, etc.*

*La Somme est, actuellement, la seule chasse disponible au service de la baie: il s'agit d'un fleuve et de son estuaire. Dans la lutte qui oppose le sable apporté en baie par chaque marée et la chasse pouvant lui être opposée, chaque jour compte.*

*L'ensablement apparaîtra d'autant plus inexorable que rien n'est fait pour contrer sa progression.*

*Une chasse, constituée par le canal maritime, sera identique à ce qu'on trouve dans de nombreux ports de France. C'est que nos voisins bretons et normands recréent, en ce moment même, en fond de baie du Mont Saint-Michel.*

*Deux craintes peuvent être formulées à l'encontre d'une telle pratique. Elle pourrait affecter des installations en amont de l'écluse de Saint-Valery: lesquelles? que faire pour les rendre plus sûres? Elle pourrait fragiliser le port de Saint-Valery, en aval, du fait de l'augmentation du débit du canal. Sans doute, peut-on doubler les amarres des bateaux.*

*Les dernières années à crues ont montré que le risque n'est pas majeur. Le débit annuel moyen de la Somme en 2011 a été de 27,70m<sup>3</sup>/sec. Le débit mensuel de mars 2012 était de 33m<sup>3</sup>/sec. Ce débit était de*

- 56,70m<sup>3</sup>/sec en mars 1994 (moyenne annuelle 49,70m<sup>3</sup>/sec),*
- 71,20m<sup>3</sup>/sec en mars 1995 (moyenne annuelle 45,90m<sup>3</sup>/sec),*
- 89,30m<sup>3</sup>/sec en mars 2001 (moyenne annuelle 72,60m<sup>3</sup>/sec).*

*Cette année 2001 a laissé de sinistres souvenirs, mais surtout en amont de l'écluse d'Abbeville. Entre les écluses d'Abbeville et de Saint-*

*Valery, et en aval de cette dernière, aucune fragilité majeure n'a été observée. Le chenal maritime de la Somme eut-il alors été plus profond, l'écoulement du fleuve n'en aurait-il pas été amélioré, facilitant l'écoulement des crues?*

*Le fonctionnement d'une chasse consiste à laisser envahir le bief par la marée, en fin de marée montante, puis de libérer l'eau en fin de marée descendante. En fait, à ouvrir et fermer des vannes à un moment déterminé. Le bief entre les deux écluses couvre environ 70 hectares: jouer sur une hauteur d'eau de 1m offre un réservoir de 700 000m<sup>3</sup>. La marée descendante "naturelle" dure environ 5 heures suivie de l'étale de basse mer de 3 à 4 heures, avant le flot suivant. Vidanger, de façon contrôlée, l'eau captée pendant la marée montante accroît d'autant l'effet de jusant.*

*Cette action est très simple à mettre en place. Elle présente, en outre, l'avantage de ne nécessiter aucun investissement. Ne laissons pas venir l'automne en regrettant de n'avoir pas agi.*

**Nous le pouvons**

**Jacques Gravend**  
journaliste,  
avril 2012